



Vereinigung der Schweizer Kantonstierärztinnen
und Kantonstierärzte

Association Suisse des Vétérinaires Cantonaux

Associazione Svizzera dei Veterinari Cantionali

Prof. A. Roulin
Université de Lausanne
Département d'Ecologie et Evolution
Quartier UNIL-Sorge
Bâtiment Biophore
1015 Lausanne

Bâle, le 4 mars 2011

**Cours de formation pour le personnel spécialisé dans l'expérimentation animale :
Recommandation de reconnaissance**

Le cours de formation mentionné ci-après a été évalué selon les prescriptions légales. Par la présente, l'Association Suisse des Vétérinaires Cantonaux (ASVC) recommande aux autorités cantonales compétentes, de reconnaître ce cours dans le cadre de la formation et du perfectionnement du personnel spécialisé dans l'expérimentation animale.

Module 1 Practice Wild Animals – Introduction to Field Animal Experimentation

Date: le 4.4.2011 – le 6.4.2011

Université de Lausanne, département d'Écologie et Evolution, Biophore, 1015 Lausanne

Adresse d'inscription: Nadia.Bruyndonckx@unil.ch

L'octroi de cette recommandation de reconnaissance est lié à l'obligation d'effectuer une évaluation du cours. Dans l'optique d'un autocontrôle, il faut tenir compte des défauts éventuels. Il y a lieu d'attester la participation au cours susmentionnée, aux personnes l'ayant suivi.

La participation à ce cours nécessite d'être au bénéfice d'une autorisation cantonale pour pratiquer des expériences sur des animaux délivrée par le service vétérinaire compétent. La présente recommandation de reconnaissance n'a aucun rapport avec le document obligatoire susmentionné.

- **Ce cours est reconnu pour: 20 heures de formation pratique de base obligatoire pour expérimentateurs (-trices) travaillant avec des animaux sauvages (oiseaux, mammifères, poissons, reptiles, amphibiens). La participation à ce cours n'est pas valable pour pratiquer des expériences avec des rongeurs (pour cela il faut, en cas de besoin, accomplir une formation pratique complémentaire).**
- **Ce cours est reconnu pour 2,5 jours de perfectionnement pour responsables d'expérience ou pour expérimentateurs travaillant avec des animaux sauvages**

Association Suisse des Vétérinaires Cantonaux

Dr. Walter Zeller
Veterinäramt Basel-Stadt

Copie: SVC Vaud